

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-CF2088

présenté par

M. Juvin, Mme Louwagie et M. Le Fur

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Pouvoirs publics »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Présidence de la République	0	0
Assemblée nationale	0	11 327 578
Sénat	0	0
La Chaîne parlementaire	0	0
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0
Conseil constitutionnel	0	0
Haute Cour	0	0
Cour de justice de la République	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	11 327 578
<b>SOLDE</b>	-11 327 578	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La dette publique française s'établissait à 3 159,7 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2024 (Insee), représentant 110.7% du PIB. La majorité de la dette est portée par l'État pour 2 558 Md€. Le 15 juillet 2024, la cour des comptes a souligné que la situation est « préoccupante », avec une trajectoire de réduction de la dette et des déficits « difficilement crédible ». Régulièrement,

cette institution demande aux responsables politiques d'engager un effort budgétaire crédible et documenté.

Devant cette situation alarmante de nos finances publiques, il est temps de reprendre le contrôle de nos finances publiques. Il est donc nécessaire de réduire la dépense publique, en réduisant notamment le train de vie de l'Etat.

Le présent amendement propose de diminuer symboliquement le budget de l'Assemblée nationale d'un million d'euros, qui s'ajoute au gel du budget par rapport à l'inflation déjà annoncé par la présidente Yaël Braun-Pivet. Le montant total de l'économie réalisée pour l'Etat s'élèverait donc à 11 327 578 euros.

**L'auteur souhaite insister sur la portée symbolique de cet amendement.** Il serait trompeur de faire croire à nos concitoyens qu'une économie d'un million d'euros rétablirait les finances publiques, alors que notre dette est supérieure à 3 000 milliards d'euros.

Néanmoins, les symboles ont leur importance dans un contexte budgétaire où tous les Français sont mis à contribution. Les députés doivent donner l'exemple, c'est l'objet du présent amendement.

Dans le détail, 11 327 578 euros sont retirés au programme "Assemblée nationale" en AE/CP.